

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2006

PERSONNES PRÉSENTES : Isabelle Probst (SSP), Nicolas Freymond (SSP), Michel Pahud (Lettres), Marie Widmer (Lettres), Benjamin Avanzi (HEC), Valérie Rolle (SSP), Robin Tecon (FBM), Andrea Pilotti (SSP), Henry-Arnaud Thevenet (SSP), Florence Pasche (FTSR), Sarah Ljubibratic (FTSR), Juan Manuel Blanco (Droit), Nicolas Eyguesier, André Görtz (Lettres), Philippe Gilbert (FTSR), Davide Malatesia (SSP), Alexandre Bandini (GSE), Jean-Marc Vaclair (SSP), Marc Gigase (Lettres), Thomas Lufkin (HEC), Natacha Bodenhausen (FBM), Samuel Bendahan (HEC), Sacha Roulin (SSP), Lionel Guy (FBM), Romain Felli (SSP)

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adopté à l'unanimité

2. ADOPTION DES PVS DE LA DERNIERE AG

Adoptés à l'unanimité

3. RAPPORT D'ACTIVITES

Lionel présente brièvement les membres du comité actuel à l'assemblée qui sont : Lionel et Chiara (co-présidence), Thomas Lufkin (trésorier), Samuel Bendahan, Natacha Bodenhausen, Romain Felli et Mariza Freire (Secrétariat général)

- Retraites populaires

Nicolas présente le sujet en trois points :

- 1) Au printemps, Nicolas et Christophe ont analysé les fonds de 2004. Les résultats étaient excellents par rapport aux années précédentes, où le taux de couverture était bas
- 2) Ils ont réussi à faire changer le questionnaire de santé qui était très intrusif par un autre questionnaire qui l'est beaucoup moins. Ceci a été possible grâce à l'aide de Mme Serres et M. Isler. Il est conseillé aux personnes qui n'avaient pas répondu au premier questionnaire et qui se sont vu imposer une réserve générale de remplir le nouveau questionnaire.
- 3) La présidence du comité paritaire était l'objet d'un contentieux, car les employés n'ont jamais eu la présidence. Ils ont finalement obtenu gain de cause et l'année prochaine la présidence revient aux employé-e-s. L'avantage de la présidence est d'avoir le contrôle de l'ordre du jour.

- Règlement des associations

Lionel explique que depuis une année, la direction essaie de mettre sur pied un règlement. Celui-ci a subi différents aléas. Les premières versions ne convenaient pas, ils vont relancer le projet cette année.

-Décharges administratives

Lionel rappelle que les assistant-e-s ont le droit à une décharge administrative si leurs activités associatives dépassent 10% de leur temps de travail. Ces décharges peuvent être sous forme financière ou la suppression de certaines obligations comme la surveillance des examens.

- Actionuni

Natacha explique qu'elle était co-présidente. Actionuni est une association faîtière mais qui regroupe aussi des membres individuels. Ils ont notamment créé un site web que les membres peuvent modifier. Pour l'année prochaine, Actionuni veut lancer une nouvelle étude sur les

conditions des assistants, mais il leur manque le financement. Actionuni a un autre grand projet qui est l'élaboration d'une loi cadre pour les universités.

Comme Natacha a présenté sa démission à leur dernière assemblée générale, il serait bien que quelqu'un reprenne son poste. L'idéal serait que cette personne comprenne l'allemand.

Il y a aussi un poste de représentant du corps intermédiaire à la Cuso.

Personne ne semble intéressé pour l'instant. Dans tous les cas, le comité est habilité à élire quelqu'un, l'élection se fera donc en cours d'année.

- Répétitrices, Répétiteurs bénévoles

L'année passée, la FAE avait lancé son projet d'aide aux devoirs dans le quartier de Boissonnet pour les enfants des familles défavorisées. Acidul s'était joint à son action par une aide financière. Entre temps, la FAE avait pris contact avec la Bourdonnette où une aide bénévole aux études existait déjà, mais manquait de bénévoles. Acidul a donc décidé de participer à ce projet en proposant aux assistant-e-s de s'engager bénévolement.

La première expérience s'est très bien passée. Les échos ont été positifs et nous avons donc décidé de renouveler cette expérience. Plusieurs personnes se sont déjà manifestées et nous avons rendez-vous avec la responsable du centre socioculturel de la Bourdonnette la semaine prochaine. Plus exactement, le 7 novembre à 17h45.

- DialogUnil

DialogUnil est un réseau de proximité qui existe depuis 2005. Il vise à développer et défendre la qualité de la communication et des relations au sein de la communauté universitaire. Ce réseau a pour objectif principal de faire que les personnes contactent la médiation suffisamment tôt et non lorsque les problèmes ne peuvent plus se résoudre.

A l'intérieur de ce réseau un certain nombre de personnes ont été formées afin de pouvoir mieux orienter les personnes qui viendraient leur demander de l'aide. La liste de ces personnes est disponible sur internet.

5. COMPTES ET RAPPORT DES COMPTES

Thomas présente brièvement l'ensemble des charges. Par rapport aux comptes précédents, la nouveauté se situe dans les charges liées au secrétariat général. Les frais de déplacement pour action uni sont aussi remboursés.

La perte s'explique par le fait que la subvention du Rectorat n'a pas encore été versée. Elle n'est pas plus importante car Acidul a bénéficié d'une subvention de l'Acil (Association du corps intermédiaire de Lettres) qui a été dissolue, il y a 30 ans. Normalement on devrait faire un bénéfice de 2000 frs.

Question de l'assemblée: est-ce que la subvention est régulière ?

Samuel répond que tacitement oui.

Un problème est apparu à la vérification des comptes : la personne élue n'est plus à Lausanne. Thomas a donc contacté Daniel von Wittich, un ancien membre du comité. Malgré tout, si une personne a des doutes, elle est la bienvenue pour venir vérifier les comptes.

Question de l'assemblée : A combien s'élève les réserves ?

Le chiffre concret s'élève à 2100 frs.

Vote : Les comptes sont acceptés à l'unanimité (Détail des comptes en annexe)

6. DECHARGES DU COMITE

Accepté à l'unanimité

7. ELECTIONS AU COMITE ET DANS LES COMMISSIONS (LIONEL)

Election des rapporteurs des comptes

Juan Manuel Blanco et Henry-Arnaud Thevenet se désignent comme vérificateurs pour l'année prochaine.

Réélection des représentants au comité paritaire de la caisse de pension des assistants

Christophe Platel se représente pour 2 ans, Nicolas Freymond se représente pour 1 année. Benjamin Avanzi pourrait être intéressé, il reste à la disposition des deux représentants en cas de problème ou de questions.

Election d'un-e représentant-e à ActionUni et Crus

Une question est posée quant à la fréquence des réunions ?

Natacha répond qu'il s'agit de 5 à 10 réunions par année de deux heures.

Cependant, personne ne se désigne. Le comité devra donc élire quelqu'un en cours d'année.

Commission consultative de la CRUS

L'objectif est d'implémenter une charte des doctorants. Lausanne devrait être la première université à l'appliquer.

Là aussi personne ne se désigne, le choix reviendra donc au comité.

Election aux commissions du Rectorat

Jusqu'à maintenant, la composition des commissions et leurs objectifs n'étaient pas clairs. Le rectorat a décidé de mettre de l'ordre et a fait table rase.

Commission enseignement (fusion de commission enseignement et Bologne) :

Benjamin Avanzi, Michel Pahud, Romain Felli, Thomas Lufkin.

Commission de la recherche scientifique (ce serait elle qui va décider des attributions FNS) :

Sacha Roulin, Benjamin Avanzi, Jérôme David, Alexandre Bandini.

COVER. Thomas explique qu'elle a pour objectif d'évaluer les différentes facultés. C'est l'occasion d'intégrer les revendications du corps intermédiaire dans les critères d'évaluation.

Alexandre Lambelet, Thomas Lufkin, Jérôme David, Michel Pahud

Commission du Personnel :

Les élections à cette commission ne sont pas de la compétence d'Acidul. Les représentant-e-s seront donc élu-e-s ultérieurement. Cependant, Benjamin Avanzi informe qu'il s'est porté candidat.

Commission culturelle :

Raphaël Rivier est réélu tacitement

Commission de politique linguistique :

Nicola Pozza, Yves Erard (élection tacite), Sacha Roulin.

Commission Sociale (Lionel explique qu'elle s'occupe de l'octroi de subventions d'urgence)
Juan Manuel Blanco, Romain Felli.

Commission Bibliothèque :
Raphaël Rivier, Florence Pasche.

Commission Egalité des chances : Se présentent comme candidat-e-s Marie Widmer, Florence Pasche, Valérie Rolle, Sabine Kradolfer et Sacha Roulin.
Sont finalement élu-e-s Marie Widmer, Sacha Roulin et Florence Pasche.

Commission Anthropos :
Pas d'élection.

Commission des sports universitaires :
Thomas Lufkin, Jérôme David.

Commission communication :
Samuel Bendahan.

Commission relations internationales et mobilité :
Sarah Ljubibratic, Thomas Lufkin

Election au comité

Actuellement 6 personnes sont au comité. Chiara et Natacha ne se représentent pas et Lionel va démissionner assez rapidement.

Candidats : Michel Pahud (Lettres), Philippe Gilbert (FTSR), Benjamin Avanzi (Hec), Sacha Roulin (SSP), Sarah Ljubibratic (FTSR). Tous les candidats sont élus de manière tacite.

Les membres du comité 2006-2007 sont les suivants : Lionel Guy, Thomas Lufkin, Samuel Bendahan, Romain Felli, Mariza Freire, Michel Pahud, Philippe Gilbert, Benjamin Avanzi, Sacha Roulin, Sarah Ljubibratic.

8. DISCUSSION SUR LE REGLEMENT DES ASSISTANTS

Lionel fait un bref historique depuis la dernière assemblée générale du 4 mai. Le projet de l'époque prévoyait la constitution d'un statut d'assistant mandaté. Suite aux remarques de l'AG, le DFJ a accepté de modifier le projet et de supprimer ce nouveau statut. Le comité a accepté la dernière version du projet de règlement qui lui a été présentée.

Lionel reprend le règlement par rapport aux revendications de l'AG du 21 mars.

Point 1 : opportunité de mettre sur pied une autorité de contrôle pour le 50% de temps de travail.

La direction est prête à entrer en matière.

Point 2 : Soutien d'augmentation du budget de l'unil
Ce point n'est pas de la compétence du règlement

Point 3 : Qu'il y ait un seul et unique statut d'assistant.
Ceci a été acquis.

Point 4 : que les mesures transitoires soient incluses dans le règlement.
Cette clause a été acceptée.

Point 5 : que les syndicats soient consultés
Ceci a notamment été le cas lors de la consultation générale.

Après la prise de position, une version a été donnée au comité où ils avaient introduits une clause de résiliation pour l'employeur. Le comité a vivement réagi et ils sont revenus sur leur décision. Dans la dernière version, ils ont supprimé cette clause.

Le problème avec l'assistant mandaté c'est qu'on ne savait pas quoi faire des gens qui avaient d'autres projets à côté. L'article sur la durée d'engagement vient combler ce vide en prévoyant une durée de 2 ans maximum pour faire d'autres recherches.

Le comité avait proposé au département de transmettre un éventuel accord au DFJ. Ceux-ci n'ont pas estimé nécessaire, toutefois si l'assemblée générale refuse le projet, le comité pourra transmettre la décision.

Une question est posée pour savoir si une personne qui aura fait des recherches pour le FNS aura quand même 5 ans pour sa thèse.

Réponse : Ceci fait partie des mesures transitoires. Les années passées sur des FNS ne compteront pas.

Question sur la date de mise en application du futur règlement:

Réponse : Vraisemblablement, celui-ci entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Il s'appliquera aux nouveaux contrats et aux renouvellements. Le comité est en train de négocier pour proposer aux autres personnes un changement avant la fin de l'échéance de leur contrat.

Il est demandé si le FNS paie pour faire une thèse est-ce que la durée maximale est de 5 ans.

La réponse est oui. Plus globalement, Lionel explique que le point de vue qui a été pris pour cette loi était de limiter la durée de travail sur des postes précaires. Ceci parce que les personnes qui restent trop longtemps sur des postes d'assistantat n'ont plus d'avenir ensuite. Après, il faut se battre pour que les conditions permettent de faire la thèse dans le temps imparti.

Une question est posée pour savoir comment ils vont appliquer financièrement le taux d'engagement minimum ?

Réponse : A priori, il n'y aura pas d'augmentation du budget, ils vont réorganiser ça à l'interne.

Marc aurait aimé un retour des informations depuis la dernière AG. Par exemple, sur la limitation des 2 ans sur FNS.

Chiara précise qu'il faudra faire attention que les gens ne soient pas engagés pour une recherche alors qu'ils ne veulent pas faire de thèse.

9. RECHERCHE SUR LES PARCOURS ACADEMIQUES (CHIARA)

Présentation de la recherche menée par Sabine Kradolfer. Les informations complètes sont disponibles sur le site internet : www2.unil.ch/liege .

Chiara rappelle qu'il est important de répondre au questionnaire même si celui-ci est un peu long. Les responsables de la recherche organisent un apéro le 5 décembre.

10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Michel Pahud explique que suite à une proposition de la doyenne des Lettres, Anne Biemann, ils ont décidé de faire renaître l'Acil. Un groupe de travail s'est réuni, ils sont en train de créer les statuts.

Fin de la séance à 14h05.

Mariza Freire